



*Centre*

**DE LOISIRS**

Comment inscrire  
mon enfant aux vacances  
d'hiver et de printemps



  
Saint-Nazaire



# L'accueil pendant les vacances d'hiver et de printemps 2017

## OUVERTURE DES CENTRES DE LOISIRS :

> DU LUNDI 13 AU VENDREDI 24 FÉVRIER

> DU LUNDI 10 AU VENDREDI 21 AVRIL

L'accueil est proposé en journée complète avec repas (de 7h30 à 18h30) ou en demi-journée sans repas (de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30). Dans tous les cas, les enfants sont amenés et récupérés au centre de loisirs par leurs parents.

L'arrivée se fait de 7h30 à 9h30 le matin et de 13h30 à 14h l'après-midi.

Le départ se fait de 11h45 à 12h15 le midi et de 17h à 18h30 le soir.

Comme pour l'accueil du mercredi après-midi, les centres de loisirs sont sectorisés : ainsi, le centre de loisirs qui accueille votre enfant dépend de l'école où il est inscrit (voir carte ci-contre).

### A savoir :

- > le centre de loisirs Ernest-Renan est ouvert uniquement l'après midi [de 13h30 à 18h30].
- > les enfants des écoles Bert Lemonnier, Renan Sand, Waldeck-Rousseau et Diwan peuvent se rendre au choix aux centres de loisirs Jean-Jaurès ou Ernest-Renan.
- > tous les centres de loisirs sont fermés le lundi de Pâques 17 avril.

### Tarification et annulation

#### ● Les tarifs du centre de loisirs sont consultables sur le site web de la Ville.

Un simulateur de tarif en ligne est disponible sur le site web d'Espace famille : il permet d'estimer le coût d'une activité avant toute inscription.

● Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, toute réservation de place est facturée, plus aucune annulation n'est possible. Seules exceptions : événements familiaux (naissance, décès) ou raisons médicales permettent d'être exonéré de paiement sur présentation de justificatif.

Le règlement demande aux familles de signaler toute absence au plus tard le jour même avant 8h30 auprès du (de la) directeur (trice) du centre de loisirs.

Au-delà de 2 absences non justifiées, les demandes de réservation suivantes ne seront plus prioritaires mais en fonction des disponibilités.



## POUR CONNAÎTRE LE CENTRE DE LOISIRS DE VOTRE ENFANT

identifiez sur la carte la couleur de son école, puis reportez-vous au centre de loisirs de la même couleur.

### CENTRE DE LOISIRS

- A** Centre de loisirs de Bonne Anse  
09 53 95 12 16 / 02 40 70 14 26
- B** Centre de loisirs Jean-Jaurès  
02 40 22 94 06
- C** Centre de loisirs Pierre-Brossolette  
02 40 15 57 72
- D** Centre de loisirs Albert-Camus  
02 40 70 28 63
- E** Centre de loisirs Madeleine-Rebérioux  
02 40 53 06 07
- F** Centre de loisirs Sadi-Carnot  
02 40 22 00 58
- G** Centre de loisirs Ernest-Renan  
02 40 24 91 22

### ÉCOLES PUBLIQUES

- 1 François-de-Chateaubriand
- 2 Ferdinand-Buisson
- 3 Madeleine-Rebérioux
- 4 Léon-Blum
- 5 Andrée-Chedid
- 6 Jean-Zay
- 7 Jules-Michelet
- 8 Jules-Ferry
- 9 Albert-Camus
- 10 Pierre & Marie-Curie
- 11 Victor-Hugo
- 12 Pierre-Brossolette
- 13 Léon-Gambetta
- 14 Jean-Jaurès
- 15 Sadi-Carnot
- 16 Alphonse-de-Lamartine
- 17 Waldeck-Rousseau
- 18 Bert Lemonnier
- 19 Renan Sand
- 20 Jules-Simon

### ÉCOLES PRIVÉES

- 21 Sainte-Marie de l'Immaculée
- 22 Notre-Dame de Saint-Joseph
- 23 Saint-Jean Sainte-Bernadette
- 24 Saint-Joseph de Saint-Marc
- 25 Saint-Gohard
- 26 Diwan
- 27 Notre-Dame de Toutes Aides

# Inscrire mon enfant au centre de loisirs pour les vacances d'hiver et/ou de printemps 2017

Que votre enfant soit dans une école publique ou privée, les inscriptions se font auprès de l'Espace famille à partir du lundi 9 janvier 2017 :

- jusqu'au 27 janvier pour les vacances d'hiver
- jusqu'au 24 mars pour les vacances de printemps

## Votre enfant est déjà inscrit au centre de loisirs pour 2016-2017

Les fiches de réservation (une pour chaque période de vacances) peuvent être :  
> téléchargées depuis le site web de la Ville ou celui d'Espace famille  
> demandées sur place à l'Espace famille ou au centre de loisirs

Une fois remplies, transmettez-les à l'Espace famille à partir du lundi 9 janvier à 8h30 par mail ou sur place.

> Pour les vacances d'hiver, une confirmation de réservation sera envoyée sous 4 jours ouvrés (à réception de la fiche) par mail ou téléphone (selon votre souhait précisé sur la fiche).

> Pour les vacances de printemps, la confirmation de réservation sera transmise au plus tard au retour des vacances d'hiver.

## Votre enfant n'est pas encore inscrit au centre de loisirs, mais vous avez un dossier Espace famille à jour

En plus de la démarche décrite ci-dessus, la fiche d'inscription 2016-2017 au centre de loisirs vous sera demandée (à télécharger depuis le site web d'Espace famille).

## Dans les autres cas

Prenez rendez-vous au plus vite à l'Espace famille au 02 44 73 44 35 pour créer votre dossier et réserver les créneaux souhaités.

### CONTACTS

**Inscriptions : Espace famille**, 31 avenue Léon-Blum - tél. 02 44 73 44 35  
espacefamille@mairie-saintnazaire.fr  
saintnazaire.espace-famille.net

**Informations sur les temps périscolaires : Direction Enfance Education**  
3, rue du Lavoir - tél. 02 44 73 43 00 - www.mairie-saintnazaire.fr